



Avertissement : Modification des intitulés des index BT18a et BT19b, actualisation de la composition des index BT16b, BT18a, BT19b, BT54, TP08 et TP09.

À compter de cette publication, les intitulés des index BT18a et BT19b sont précisés avec l'ajout de l'élément « en bois ». L'intitulé de l'index BT18a devient « Menuiserie intérieure en bois » et celui de l'index BT19b devient « Menuiserie extérieure en bois ». Le changement d'intitulé n'affecte ni la composition, ni le calcul de ces index. Il vise seulement à mieux refléter leur composition réelle.

Par ailleurs, à compter de cette publication, les pondérations et les intrants des index BT16b « Charpente en bois », BT18a « Menuiserie intérieure en bois », BT19b « Menuiserie extérieure en bois » et BT54 « Ossature Bois » sont revus afin de mieux tenir compte de la structure des coûts à la production des filières professionnelles concernées. Les nouvelles compositions détaillées sont précisées dans l'avis au *Journal officiel*, correspondant à la publication des index de juillet 2022, et dans la note méthodologique « **Composition détaillée des index BT en base 2010** ».

Les évolutions mensuelles des index BT16b, BT18a, BT19b et BT54 en juillet 2022 sont calculées sur la base de leur nouvelle structure et sont appliquées à leur valeur de juin 2022 afin d'obtenir la valeur de juillet 2022, sans révision des valeurs précédemment diffusées.

Enfin, les pondérations et les intrants du poste « Énergie » des index TP08 « Travaux d'aménagement et entretien de voirie » et TP09 « Fabrication et mise en œuvre d'enrobés » sont également revus afin de mieux tenir compte de la structure des coûts à la production des filières professionnelles concernées. Les nouvelles compositions détaillées sont précisées dans l'avis au *Journal officiel*, correspondant à la publication des index de juillet 2022, et dans la note méthodologique « **Composition détaillée des index TP en base 2010** ».

Les évolutions mensuelles des index TP08 et TP09 en juillet 2022 sont calculées sur la base de leur nouvelle structure et sont appliquées à leur valeur de juin 2022 afin d'obtenir la valeur de juillet 2022, sans révision des valeurs précédemment diffusées.

	Intitulés	Mai 2022	Juin 2022	Juillet 2022
BT02	Terrassements	128,4	131,5	132,1
BT03	Maçonnerie et canalisations en béton (sauf ossature, béton armé, carrelage, revêtement et plâtrerie)	130,2	130,6	130,4
BT06	Ossature, ouvrages en béton armé	124,7	125,7	126,7
BT07	Ossature et charpentes métalliques	177,7	175,7	172,8
BT08	Plâtre et préfabriqués	123,1	124,0	124,6
BT09	Carrelage et revêtement céramique	120,9	121,2	120,3
BT10	Revêtements en plastique	123,7	125,2	127,0
BT11	Revêtements en textiles synthétiques	129,4	130,5	131,3
BT12	Revêtements en textiles naturels	129,4	130,4	131,0
BT14	Revêtements en plaque de pierre naturelle sciée et produits assimilés	124,7	125,7	126,3
BT16b	Charpente en bois	131,7	133,6	134,1
BT18a	Menuiserie intérieure en bois	126,1	127,5	128,6
BT19b	Menuiserie extérieure en bois	126,9	129,0	130,7
BT26	Fermeture de baies en plastique y compris fenêtre PVC	127,0	127,2	128,4
BT27	Fermeture de baies en aluminium	149,0	149,4	151,2
BT28	Fermeture de baies en métal ferreux	151,0	151,2	150,7
BT30	Couverture en ardoises de schiste	134,1	134,3	134,6
BT32	Couverture en tuiles en terre cuite	131,8	132,0	133,1
BT33	Couverture en tuiles en béton	124,6	126,1	126,2
BT34	Couverture en zinc et métal (sauf cuivre)	145,1	142,7	140,2
BT35	Couverture en bardeaux bituminés d'asphalte	145,9	145,5	145,8
BT38	Plomberie sanitaire (y compris appareils)	127,6	127,8	129,4
BT40	Chauffage central (à l'exclusion du chauffage électrique)	119,3	120,2	121,5
BT41	Ventilation et conditionnement d'air	122,1	123,0	124,1
BT42	Menuiserie en acier et serrurerie	140,4	141,7	142,6
BT43	Menuiserie en alliage d'aluminium	135,9	136,2	137,9
BT45	Vitrerie-Miroiterie	134,3	136,1	138,4
BT46	Peinture, tenture, revêtements muraux	123,1	123,9	124,8
BT47	Électricité	119,8	120,8	121,6
BT48	Ascenseurs	135,0	134,8	135,0
BT49	Couverture et bardage en tôles d'acier revêtement avec revêtement étanchéité	135,9	137,8	138,6
BT50	Rénovation-entretien tous corps d'état	125,3	126,2	126,9
BT51	Menuiseries PVC	121,2	122,6	123,5
BT52	Imperméabilité de façades	148,2	149,0	149,1
BT53	Étanchéité	133,8	136,3	136,9
BT54	Ossature Bois	129,0	131,3	131,7
BT01	Tous corps d'état	126,4	127,2	127,7

Source : Insee

Les index Travaux publics

Référence 100 en 2010

	Intitulés	Mai 2022	Juin 2022	Juillet 2022
TP02	Travaux de génie civil et d'ouvrages d'art neufs ou rénovation	133,3	132,2	132,2
TP03a	Grands terrassements	121,7	124,3	124,3
TP03b	Travaux à l'explosif	120,9	122,9	124,2
TP04	Fondations et travaux géotechniques	134,0	134,1	133,0
TP05a	Travaux en souterrains traditionnels	128,2	127,7	127,9
TP05b	Travaux en souterrains avec tunnelier	127,2	126,6	127,1
TP06a	Grands dragages maritimes	134,3	141,8	139,9
TP06b	Dragages fluviaux et petits dragages maritimes	119,4	122,5	122,2
TP07b	Travaux de génie civil, béton et acier pour ouvrages maritimes	158,7	161,4	161,6
TP08	Travaux d'aménagement et entretien de voirie	128,1	130,7	130,5
TP09	Fabrication et mise en œuvre d'enrobés	140,0	143,8	142,5
TP10a	Canalisations, assainissement et adduction d'eau avec fourniture de tuyaux	123,2	124,5	125,1
TP10b	Canalisations sans fourniture de tuyaux	121,3	122,3	122,7
TP10c	Réhabilitation de canalisations non visitables	139,7	139,0	138,7
TP10d	Réseaux de chauffage et de froid avec fourniture de tuyaux	117,8	119,9	122,6
TP11	Canalisations grandes distances de transport / transfert avec fourniture de tuyaux	123,6	126,4	128,7
TP12a	Réseaux d'énergie et de communication hors fibre optique	122,4	123,9	124,3
TP12b	Éclairage public - Travaux d'installation	122,3	125,4	128,3
TP12c	Éclairage public - Travaux de maintenance	117,9	118,9	119,5
TP12d	Réseaux de communication en fibre optique	118,1	118,7	119,3
TP13	Charpentes et ouvrages d'art métalliques	137,3	138,8	140,2
TP14	Travaux immergés par scaphandriers	121,3	122,9	123,4
TP01	Index général tous travaux	127,3	129,1	129,1

Source : Insee

Les index divers de la construction

Référence 100 en 2010

	Intitulés	Mai 2022	Juin 2022	Juillet 2022
TRBT	Transport Bâtiment	124,6	128,4	127,1
TRTP	Transport Travaux publics	115,1	115,1	117,1
MABTGO	Matériel Bâtiment Gros-œuvre	121,1	122,0	125,4
MABTSO	Matériel Bâtiment Second-œuvre	112,7	114,6	116,4
MATP	Matériel Travaux Publics	113,2	113,3	116,6
FD	Frais divers	110,4	111,8	115,2
FG	Fourniture de graines	151,1	151,1	151,1
FV	Fourniture de Végétaux	114,3	114,7	114,6
EV1	Travaux de végétalisation	135,6	136,6	136,4
EV2	Application de produits phytosanitaires	112,7	113,7	114,0
EV3	Travaux de création d'espaces verts	125,7	127,0	126,6
EV4	Travaux d'entretien d'espaces verts	128,3	130,1	129,3
PMR	Produits de marquage routier	139,4	143,5	142,3
TSH	Travaux de signalisation horizontale	131,0	134,7	133,7
DRR01	Fourniture de dispositifs de retenue de route	185,1	182,5	174,0
DRR02	Fourniture et pose de dispositifs de retenue de route	164,4	163,2	157,5
ING	Ingénierie	126,8	127,9	128,4

Note : l'index « FG : fourniture de graines » est trimestriel.

Source : Insee

	Intitulés	Mai 2022	Juin 2022	Juillet 2022
IM	Indice de réactualisation des actifs matériels dans la construction	1,4610	1,4642	1,4585

Note : l'indice IM a pour objectif de permettre la réactualisation de la valeur de matériels, à défaut d'une valeur de remplacement disponible, dans le cadre du calcul des charges d'emploi du matériel. Il ne doit pas être confondu avec l'index divers de la construction « matériel des travaux publics » (MATP), dont la finalité est l'indexation de contrats.

Source : Insee

Pour en savoir plus

Définition

Les index bâtiment, travaux publics, divers de la construction et l'indice de réactualisation des actifs matériels dans la construction sont des indices de coût de production des différentes activités du secteur de la construction, principalement utilisés à des fins d'indexation de contrats.

Méthode de calcul

La documentation méthodologique est disponible aux adresses suivantes :

<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/s1176>,

<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/s1324>,

<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/s1305>,

<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/s1306>

Utilisations

Ces index, publiés au *Journal officiel*, permettent aux entreprises et aux collectivités locales d'indexer les marchés de travaux de construction, en choisissant l'activité la plus proche de l'objet de leur marché. Dans les contrats signés avant la publication des index au *Journal officiel* du 16 janvier 2015, il convient d'utiliser jusqu'à septembre 2014 inclus l'ancienne série ; à partir d'octobre 2014 inclus, l'ancienne série peut être prolongée en multipliant la série correspondante par un coefficient de raccordement. Le produit ainsi obtenu est à arrondir à une décimale.

Prochaine publication : le 14 octobre 2022 à 12h00.

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter [@InseeFr](https://twitter.com/InseeFr) : twitter.com/InseeFr



Institut national de la statistique et des études économiques
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex
Directeur de la publication : Jean-Luc Tavernier
ISSN 0151-1475